

## Maltraitance animale : 4000 référents "spécifiquement formés" vont être mis en place dans les commissariats et gendarmeries.

En déplacement dans une SPA, le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a annoncé qu'ils seront chargés "de prendre les plaintes et enquêter sur ces violences insupportables".

Publié le 27/01/2023



Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, le 27 janvier 2023, lors de sa visite à la SPA de Chamande (Essonne). GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

Il veut renforcer les moyens de lutte contre la maltraitance animale. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé, vendredi 27 janvier, la création de 4 000 référents répartis dans les commissariats et brigades de gendarmerie, afin de "prendre les plaintes et enquêter sur ces violences insupportables". Ils seront "spécifiquement formés" et "en lien avec les services vétérinaires de l'Etat et les associations de protection animale", a-t-il précisé, au cours d'un déplacement à la SPA de Chamarande (Essonne). Sur Twitter, le ministre rappelle aussi que les actes de cruauté contre les animaux sont punis d'une peine de 5 ans de prison et de 75 000 euros d'amende.

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a aussi rappelé la création récente d'un nouveau service de 15 enquêteurs policiers et gendarmes spécialisé dans la lutte contre la maltraitance animale et rattaché à l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique.

Les atteintes envers les animaux domestiques – mauvais traitements, sévices graves, atteintes involontaires à la vie et à l'intégrité de l'animal, abandons, etc. – ont augmenté de 30% entre 2016 et 2021, selon une étude de l'Intérieur. Les premiers animaux victimes de ces atteintes sont les chiens (46%) et les chats (24%) et les auteurs sont des hommes à 73%, qui dans leur majorité sont âgés de 30 à 44 ans.

Gérald DARMANIN · Jan 27, 2023  
@GDarmanin · Follow  
Replying to @GDarmanin

Dans cette bataille, tout le monde peut agir. C'est pourquoi j'ai décidé de mettre en place de nouveaux moyens exceptionnels : dans chaque commissariat et brigade de gendarmerie, un référent sera nommé pour prendre les plaintes et enquêter sur ces violences insupportables



Gérald DARMANIN · Jan 27, 2023  
@GDarmanin · Follow

Spécifiquement formés, ces 4000 policiers et gendarmes seront en lien avec les services vétérinaires de l'Etat et les associations de protection animale. Pour rappel les actes de cruauté contre les animaux sont punis d'une peine de 5 ans de prison et 75000€ d'amende



10:45 AM · Jan 27, 2023

57 Reply Share this Tweet

Read 8 replies

<https://www.brigadepa.com>

# LA BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE



27-01.2023